

# BARÈME OFFICIEL DES HONORAIRES

Applicable à compter du 01/01/2026

SARL DE L'IF - 3 Rue Aristide Briand 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU au capital de 60 000 €  
 SIREN 511 575 706 RCS PERIGUEUX - APE 68312 - Gérant : Mr F. FOURNIER  
 Agence Orpi Transaction Location - Carte pro T n° CPI 24012018000027573 CCI Dordogne  
 Garantie financière : CEGC 59 Avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi de dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique (1)  
**TRANSACTION IMMEUBLES, TERRAINS (à l'exception des LOCAUX et TERRAINS COMMERCIAUX, ARTISANAUX OU INDUSTRIELS.)**

4 000 € TTC	pour les ventes inférieures ou égales à	40 001 €	40 000 €
5 000 € TTC	pour la part comprise entre	et 55 000 € inclus	
6 000 € TTC	pour la part comprise entre	et 75 000 € inclus	
7 000 € TTC	pour la part comprise entre	et 90 000 € inclus	
9 000 € TTC	pour la part comprise entre	et 120 000 € inclus	
11 000 € TTC	pour la part comprise entre	et 170 000 € inclus	
12 000 € TTC	pour la part comprise entre	et 200 000 € inclus	
14 000 € TTC	pour la part comprise entre	et 230 000 € inclus	
15 000 € TTC	pour la part comprise entre	et 300 000 € inclus	
18 000 € TTC	pour la part comprise entre	et 500 000 € inclus	
25 000 € TTC	pour la part comprise entre	et 700 000 € inclus	
40 000 € TTC	pour les ventes supérieures à	700 000 €	

**TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES et TERRAINS A USAGE COMMERCIAL, INDUSTRIEL, ARTISANAL et PROFESSIONNEL**  
 (honoraires forfaitaires de 9 % charge vendeur)

**AVIS DE VALEUR : 180€ TTC à la charge du demandeur**

## LOCATIONS

PRESTATION HABITATION	HONORAIRES BAILLEUR :	HONORAIRES LOCATAIRE :
Honoraires de négociation et d'entremise	-	-
Honoraires de visite du preneur, constitution du dossier et rédaction du bail	5 % TTC du loyer annuel hors charges Dans la limite de 8,07 € / m <sup>2</sup> habitable	5 % TTC du loyer annuel hors charges Dans la limite de 8,07 € / m <sup>2</sup> habitable
Honoraires d'état des lieux d'entrée	3 % TTC du loyer annuel hors charges Dans la limite de 3,03 € / m <sup>2</sup> habitable	3 % TTC du loyer annuel hors charges Dans la limite de 3,03 € / m <sup>2</sup> habitable
<b>TOTAL</b>	<b>8 % TTC du loyer annuel hors charges</b>	<b>8 % TTC du loyer annuel hors charges</b>
<b>PRESTATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>HONORAIRES BAILLEUR :</b>	<b>HONORAIRES LOCATAIRE :</b>
Honoraires de négociation et d'entremise	-	-
Honoraires de visite du preneur, constitution du dossier et rédaction du bail	-	12 % TTC du loyer annuel hors charges
Honoraires d'état des lieux d'entrée	-	4 % TTC du loyer annuel hors charges
<b>TOTAL</b>	<b>0 % TTC du loyer annuel hors charges</b>	<b>16 % TTC du loyer annuel hors charges</b>

La délivrance d'une note est obligatoire - Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat.

(1) Montant TTC (TVA à 20 %), calculé sur le montant de la transaction réalisée.

(1) Charge propriétaires vendeurs, tranches non cumulables, honoraires forfaitaires, tarifs maximums  
 En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.